

PV N°29
(Réunion DU 15-05.-2023)

La séance est ouverte à 13h25 sous la Présidence de M^r Bachir BOURHIM,
en présence de MM : HASSAN BAKKAR --HAJOUB BARNICHE.

****ORDRE DU JOUR****
HOMOLOGATION DES RENCONTRES

MATHC EN INSTANCE : ASCL # ASCT

Match en instance ASCL # ASCT (PV n ° 26 comptant pour le 24^{ème} journée joué le 15 et 16-04-2023).

L'évocation déposée par le membre du bureau de la ligue le 24-04-2023, l'évocation est recevable quant' au fonde et à la forme , après vérification suit à la Art 107 paragraphe 4, il s'est avérée que Mr ABDELAALI AIT FAKIR CIN J 26136 es inscrit sur la feuille du match comme soigneur. Or , il est qualifié comme joueur licence n°031519m96. A cet effet le club ASCT perd le match par pénalité , il marque moins un point au classement et trois buts contre.

L'équipe ASCT marque trois points au classement et trois buts pour.

Le cas du joueur Mr ABDELAALI AIT FAKIR CIN J 26136 et S/G du club ASCT sont soumis à la CRD.

CHAMPIONNAT EXCELLENCE

27^{EME} JOURNEE DU 03-05-2023

-	AAR	03	-TROIS	--	AHSB	02	DEUX	HOMOLOGUE
-	AJAS	02	DEUX	--	ASCAR	00	ZERO	HOMOLOGUE
-	AUSMA	01	UN	--	AROB	04	QUATRE	HOMOLOGUE
-	AASS	02	DEUX	--	ASCK	02	DEUX	HOMOLOGUE
-	ACUSB	01	UN	--	ASCL	02	DEUX	HOMOLOGUE
-	AUSCT	00	ZERO	--	ASDA	00	ZERO	HPMOLOGUE
-	AUNSA	04	QUATRE	--	ACAM	02	DEUX	HOMOLOGUE
-	ASCT	01	UN	--	CMFCI	02	DEUX	HOMOLOGUE

NB :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14H20.